

**DIFFUSION GENERALE**

**0.1.0.0.1.2.**

**Documents Administratifs**

-----

(IMPOTS)

**Texte n° DGI 2002/57**

**NOTE COMMUNE N° 35/2002**

**O B J E T:** Aide mémoire des textes législatifs et réglementaires en matière fiscale parus au JORT durant l'année 2001.

La matière fiscale a connu de nouvelles modifications à caractère législatif et réglementaire durant l'année 2001.

Dans le but de permettre aux agents de l'administration fiscale d'accéder facilement à ces modifications et de garantir une bonne application de la législation fiscale dans le temps, la liste jointe en annexe à la présente note fait état, sauf erreur ou omission, des textes parus durant l'année 2001 et se rapportant à la matière fiscale et à l'organisation de l'administration fiscale.

**LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES  
ET DE LA LEGISLATION FISCALES**

**Signé : Mohamed Ali BEN MALEK**

**ANNEXE A LA NOTE COMMUNE N° 35/2002**

<b>MINISTERE</b>	<b>NUMERO</b>	<b>OBJET</b>
<b>LOI</b>	<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-1 du 15 janvier 2001 portant promulgation du code des télécommunications.</li> </ul>
	<b>8</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-4 du 23 janvier 2001, portant ratification d'une convention sur le certificat d'origine conclue entre la République Tunisienne et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste.</li> </ul>
	<b>10</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2001-5 du 23 janvier 2001, portant ratification de l'échange de lettres en date des 11 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2000, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement des Etats Unis d'Amérique, relatif à l'octroi de deux prêts pour le financement d'importations de produits agricoles américains.</li> <li>- Loi n°2001-8 du 30 janvier 2001, portant approbation de la convention de prêt conclue le 3 novembre 2000, entre la République Tunisienne et le fonds Arabe de Développement Economique et Social pour la contribution au financement du projet d'aménagement et de développement des zones industrielles.</li> <li>- Loi n°2001-9 du 30 janvier 2001, portant approbation de la convention d'ouverture de crédit conclue le 20 octobre 2000, entre la République Tunisienne et l'Agence Française de Développement pour la contribution au financement de la seconde tranche de la troisième phase du programme national d'assainissement des quartiers populaires.</li> <li>- Loi n°2001-10 du 30 janvier 2001, portant approbation de la convention de crédit conclue le 31 octobre 2000, entre la République Tunisienne d'une part, et la banque Nationale de Paris « Paribas » et l'Union Tunisienne de Banques d'autre part, pour le financement de l'acquisition d'équipements de protection civile.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-11 du 30 janvier 2001, portant approbation de la convention en date du 24 mai 2000 et de ses annexes relatives au « permis Tataouine ».</li> <li>- Loi n°2001-16 du 6 février 2001, portant ratification d'une convention tendant à éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu conclue entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat de Koweït.</li> <li>- Loi n° 2001-17 du 6 février 2001, portant ratification de l'avenant à la convention de coopération du 8 mars 1982, entre le gouvernement de la République Tunisienne et la fondation Allemande Konrad Adenauer.</li> <li>- Loi n°2001-19 du 6 février 2001, relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel.</li> </ul>
	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-24 du 8 mars 2001, portant ratification d'un échange de notes entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon, relatif à l'octroi d'un don pour la construction de l'école de pêche de Bizerte.</li> <li>- Loi n°2001-25 du 8 mars 2001, portant ratification de l'échange de lettres conclue le 22 décembre 2000, entre la république Tunisienne et la Communauté Européenne et relative à la modification des protocoles agricoles prévus par l'accord d'association entre la République Tunisienne et la Communauté Européenne.</li> <li>- Loi n°2001-26 du 8 mars 2001, portant approbation du contrat de financement conclu le 12 décembre 2000, entre la République Tunisienne et la banque Européenne</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<b>26</b>	d'Investissement et relatif au projet « métro léger de Tunis ».
	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-29 du 29 mars 2001, portant approbation du contrat de cautionnement conclu le 25 novembre 2000 entre la République Tunisienne et la banque Européenne d'Investissement et relatif au prêt accordé à la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz pour la contribution au financement du projet « STEG II B-transport d'électricité ».</li> <li>- Loi n°2001-30 du 29 mars 2001, portant ratification de l'avenant n°1 modifiant la convention relative au permis « Nord Médenine » et ses annexes.</li> <li>- Loi n°2001-32 du 29 mars 2001, portant modification de quelques articles du code des procédures civiles et commerciales</li> <li>- Loi n°2001-33 du 29 mars 2001, modifiant la loi n°89-9 du 1<sup>er</sup> février 1989, relative aux participations, entreprises et établissements publics.</li> </ul>
	<b>31</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-34 du 10 avril 2001, portant mise à jour des titres fonciers.</li> <li>- Loi n°2001-35 du 17 avril 2001, modifiant certaines articles du code des droits réels.</li> <li>- Loi n°2001-36 du 17 avril 2001, relative à la protection des marques de fabrique, de commerce et de services.</li> </ul>
	<b>32</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-38 du 18 avril 2001, portant approbation d'un accord de prêt conclu, le 7 février 2001, entre la République Tunisienne et la banque japonaise pour la coopération internationale et d'un échange de lettres y afférent conclu le 20 décembre 2000, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	36	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-39 du 18 avril 2001, portant approbation de la rétrocession à l'Etat de l'emprunt obligataire émis sur le marché international du Yen, objet des accords conclu, le 19 juillet 2000, entre la banque Centrale de Tunisie et un groupe d'établissements financiers étrangers.</li> <li>- Loi n°2001-40 du 18 avril 2001, portant approbation de l'accord de garantie conclu, le 5 février 2001, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds arabe de développement économique et social et relatif au prêt accordé au profit de la société Tunisienne-Autoroutes pour la contribution au financement du projet de l'autoroute Tunis-Medjez El Bab.</li> <li>- Loi n°2001-41 du 18 avril 2001, portant approbation du contrat de financement conclu le 25 novembre 2000, entre la république Tunisienne et la Banque Européenne d'Investissement pour la contribution au financement du projet « déchets solides ».</li> <li>- Loi n°2001-42 du 18 avril 2001, modifiant l'article 62 du code d'incitations aux investissements.</li> <li>- Loi n°2001-44 du 3 mai 2001, portant approbation de l'accord de garantie conclu le 2 mars 2001 entre la République Tunisienne et la banque Africaine de Développement, relatif à l'octroi d'un prêt à la Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement (quatrième ligne de crédit).</li> <li>- Loi n°2001-45 du 3 mai 2001, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 28 février 2001, entre la République Tunisienne et la Banque Africaine de Développement, pour la contribution au financement du Programme de</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
		<p>Développement Agricole intégré de Gabès.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-46 du 3 mai 2001, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 28 février 2001, entre la République Tunisienne et la Banque Africaine de Développement, pour la contribution au financement du Programme de Développement Agricole intégré de Gafsa.</li> <li>- Loi n°2001-47 du 3 mai 2001, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 28 février 2001, entre la République Tunisienne et la Banque Africaine de Développement, pour la contribution au financement du Programme de Développement Agricole intégré de Kasserine.</li> <li>- Loi n°2001-48 du 3 mai 2001, portant approbation de la convention d'ouverture de crédit conclue entre la République Tunisienne et l'Agence Française de Développement, pour la contribution au financement du Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Eau.</li> <li>- Loi n°2001-49 du 3 mai 2001, modifiant et complétant le code pénal.</li> <li>- Loi n°2001-50 du 3 mai 2001, relative aux entreprises des pôles technologiques.</li> </ul>
	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-56 du 22 mai 2001, fixant le fonds de dotation de la caisse des prêts et de soutien aux collectivités locales.</li> <li>- Loi n°2001-57 du 22 mai 2001, relative à la création d'une taxe sur la tomate destinée à la transformation.</li> </ul>
	46	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-58 du 7 juin 2001, autorisant l'adhésion de la République Tunisienne au traité de coopération en matière de brevets et son règlement d'exécution.</li> <li>- Loi n°2001-59 du 7 juin 2001, portant ratification de la convention de coopération culturelle</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
		conclue entre les Etats de l'Union du Maghreb Arabe.
	<b>51</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-60 du 7 juin 2001, concernant l'appui à l'économie palestinienne.</li> <li>- Loi n°2001-61 du 7 juin 2001, portant règlement du budget de l'Etat pour la gestion 1998.</li> </ul>
	<b>55</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-62 du 25 juin 2001, portant ratification de l'accord instituant le centre consultatif sur la législation de l'organisation mondiale du commerce.</li> <li>- Loi n°2001-63 du 25 juin 2001, complétant la loi n°95-21 du 13 février 1995, relative aux immeubles domaniaux agricoles.</li> <li>- Loi n°2001-64 du 25 juin 2001, modifiant la loi n°99-100 du 13 décembre 1999, relative aux centres d'information, de formation, de documentation et d'études.</li> </ul>
	<b>56</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.</li> <li>- Loi n°2001-66 du 10 juillet 2001, relative à la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du ministère du commerce.</li> <li>- Loi n°2001-67 du 10 juillet 2001, relative à la simplification des procédures administratives afférentes aux autorisations délivrées par le ministère chargé du transport dans les domaines relevant de sa compétence.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-71 du 11 juillet 2001, portant ratification de l'accord de modification du protocole sur les priviléges et immunités de l'organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites.</li> <li>- Loi n°2001-73 du 11 juillet 2001, portant</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<p><b>58</b></p> <p><b>59</b></p> <p><b>62</b></p>	<p>amendement des articles 356 et 359 du code de procédures pénales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi organique n°2001-75 du 17 juillet 2001, modifiant et complétant la loi n°68-8 du 8 mars 1968 portant organisation de la cour des comptes.</li> <li>- Loi n°2001-76 du 17 juillet 2001, modifiant et complétant la loi n°92-81 du 3 août 1992, portant création des zones franches économiques, telle que modifiée et complétée par la loi n°94-14 du 31 janvier 1994.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2001-80 du 24 juillet 2001, portant ratification de l'accord de garantie conclu à Tunis, le 12 mai 2001, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds arabe de développement économique et social et relatif au prêt accordé à la banque tunisienne de solidarité pour le financement du projet « crédit au développement ».</li> <li>- Loi n°2001-81 du 24 juillet 2001, portant ratification de la convention d'ouverture de crédit conclue entre la République Tunisienne et l'agence française de développement pour la contribution au financement du programme d'investissement communal.</li> <li>- Loi n°2001-82 du 24 juillet 2001, portant modification du code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 décembre 1993.</li> <li>- Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-87 du 1<sup>er</sup> août 2001, portant ratification de l'accord de coopération financière de 1999 dans sa version complétée, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la république Fédérale d'Allemagne.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-88 du 1<sup>er</sup> août 2001, portant approbation de la convention de prêt conclue le 5 juin 2001 entre l'Etat tunisien et le fournisseur français Thomson Broadcast Systems pour le financement du projet relatif à l'acquisition d'équipements pour la couverture des jeux méditerranéens Tunis 2001.</li> <li>- Loi n°2001-89 du 1<sup>er</sup> août 2001, portant approbation de la rétrocession à l'Etat de l'emprunt obligataire émis sur le marché international du yen objet des accords conclus le 9 mars 2001 entre la Banque Centrale de Tunisie et un groupe d'établissements financiers étrangers.</li> <li>- Loi n°2001-90 du 1<sup>er</sup> août 2001, portant approbation du contrat de financement conclu le 25 avril 2001 entre la République Tunisienne et la banque européenne d'investissement pour la contribution au financement du projet « liaison routière Menzel Bourguiba-Bizerte ».</li> </ul>
	63	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-91 du 7 août 2001, portant simplification des procédures spécifiques aux autorisations administratives délivrées par les services du ministère des finances dans les diverses activités qui en relèvent.</li> <li>- Loi n°2001-92 du 7 août 2001, modifiant et complétant le code des douanes.</li> <li>- Loi n°2001-94 du 7 août 2001, relative aux établissements de santé prêtant la totalité de leurs services au profit des non résident.</li> </ul>
	85	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2001-95 du 22 octobre 2001, portant ratification d'un protocole des règles d'origine et des mesures préventives, annexé à la convention économique, commerciale et technique en date du 17 juin 1988, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat du Koweït.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	88	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-97 du 22 octobre 2001, portant approbation de l'accord de prêt conclu à Washington, le 25 mai 2001, entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour la contribution au financement du projet sectoriel des transports (Phase II).</li> <li>- Loi n°2001-98 du 22 octobre 2001, portant approbation de la convention de crédit conclue, le 23 mai 2001 entre la République Tunisienne et l'Union Tunisienne de banques.</li> <li>- Loi n°2001-99 du 22 octobre 2001, portant approbation de la convention de crédit conclue le 9 mai 2001, entre la République Tunisienne et l'instituto de Crédit Official du Royaume d'Espagne (ICO).</li> <li>- Loi n°2001-100 du 22 octobre 2001, portant approbation de la convention de crédit acheteur conclue le 9 mai 2001, entre la République Tunisienne et la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (Espagne).</li> <li>- Loi n°2001-101 du 22 octobre 2001, modifiant le code de la route promulgué par la loi n°99-71 du 26 juillet 1999.</li> <li>- Loi n°2001-102 du 31 octobre 2001, portant ratification d'un accord sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit, conclu entre la République Tunisienne et le Royaume du Maroc.</li> <li>- Loi n°2001-103 du 31 octobre 2001, portant ratification d'une convention sur le transport routier de personnes, de marchandises et sur le transit, conclue entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire.</li> <li>- Loi n°2001-104 du 31 octobre 2001, portant</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	90	<p>ratification d'une convention dans le domaine du transport maritime et des ports, conclue entre la République Tunisienne et la Grande jamahirya Libyenne Populaire et Socialiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-105 du 31 octobre 2001, portant ratification d'une convention sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit, conclue entre la République Tunisienne et la République Islamique de Mauritanie.</li> <li>- Loi n°2001-106 du 31 octobre 2001, portant ratification d'une convention sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit, conclue entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Gouvernement de la République d'Iraq.</li> <li>- Loi n°2001-107 du 31 octobre 2001, portant ratification de l'accord sur le transport routier de personnes et de marchandises et sur le transit, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République de Turquie.</li> <li>- Loi n°2001-109 du 31 octobre 2001, portant ratification d'un accord conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République de Cuba, concernant les services aériens réguliers entre et au delà de leurs territoires respectifs.</li> <li>- Loi n°2001-111 du 9 novembre 2001, portant ratification de la convention tendant à éviter la double imposition et à établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, conclue entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République du Mali.</li> <li>- Loi n°2001-112 du 9 novembre 2001, portant ratification de la convention et du protocole tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur</li> </ul>

MINISTERE	NUMERO	OBJET
	<b>95</b>	<p>le revenu, conclus entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de Malte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-114 du 26 novembre 2001, portant ratification de la convention de zone de libre échange, conclue entre la République tunisienne et la Jamahiriya Arabe Libyenne.</li> </ul>
	<b>98</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-115 du 26 novembre 2001, portant ratification d'un protocole exécutif pour l'établissement d'une zone de libre échange, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la République d'Iraq.</li> </ul>
	<b>102</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales.</li> <li>- Loi n°2001-120 du 20 décembre 2001, portant ratification de l'accord de prêt conclu entre la République Tunisienne et la Banque Africaine de Développement et relatif au deuxième programme d'appui à la compétitivité.</li> <li>- Loi n°2001-121 du 20 décembre 2001, portant approbation de la garantie de l'Etat aux deux prêts, objet des deux conventions conclues à Tunis le 22 octobre 2001, entre la société tunisienne de l'air et un groupe de banques étrangères pour le financement d'acquisition d'un avion .</li> </ul>
	<b>104</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n°2001-122 du 21 décembre 2001, portant ratification de l'accord de prêt, conclu à Washington le 20 décembre 2001, entre la République tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et relatif au financement du troisième prêt d'appui à la compétitivité.</li> <li>- Loi n°2001-123 du 28 décembre 2001 portant loi</li> </ul>

<b>MINISTERE</b>	<b>NUMERO</b>	<b>OBJET</b>
		de finances pour l'année 2002.

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
<b>FINANCES</b>	<b>2</b>	- Décret n°2000-2946 du 25 décembre 2000, portant modification du décret n°99-1040 du 17 mai 1999, accordant à la société « centrale laitière tunisienne », les avantages fiscaux relatifs aux équipements prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.
	<b>6</b>	- Décret n°2000-2947 du 25 décembre 2000, relatif à la compensation entre les dettes et les créances du groupe chimique tunisien vis-à-vis de l'Etat.
	<b>7</b>	- Arrêté du ministre des finances du 15 janvier 2001, modifiant et complétant l'arrêté du ministre du plan et des finances du 24 décembre 1982, instaurant une procédure simplifiée de dédouanement par le système d'information douanier automatisé (SINDA)
	<b>10</b>	- Décret n°2001-239 du 15 janvier 2001, accordant à la société « Lacéramic » les avantages prévus par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitation aux investissements.
	<b>13</b>	- Décret n°2001-339 du 30 janvier 2001, portant suspension des droits de douane dus à l'importation des carburants.
	<b>19</b>	- Décret n°2001-401 du 6 février 2001, portant réduction à 10% du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable à l'électricité basse tension à usage domestique et à l'électricité moyenne et basse tension utilisée pour le fonctionnement des équipements de pompage de l'eau destinée à l'irrigation agricole. - Arrêté du ministre des finances du 6 février 2001, portant modification de l'arrêté du 6 juillet 1999 réglementant la culture du tabac en Tunisie.
		- Décret n°2001-581 du 26 février 2001, portant suspension des droits de douane et réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits nécessaires à l'agriculture et à la pêche.

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-582 du 26 février 2001, portant réduction des droits de douane dus à l'importation de certains produits agricoles et agro-alimentaires.</li> <li>- Décret n°2001-583 du 26 février 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension ou réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits.</li> <li>- Décret n°2001-584 du 26 février 2001, accordant à la société générale laitière, les avantages fiscaux relatifs aux équipements prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Décret n°2001-585 du 26 février 2001, modifiant le décret n°91-1016 du 1<sup>er</sup> juillet 1991, portant organisation et attributions des services extérieurs de la direction générale du contrôle fiscal au ministère des finances.</li> </ul>
	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, portant publication des taux d'intérêts effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêts excessifs correspondants.</li> </ul>
	26	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.</li> </ul>
	28	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 22 mars 2001, modifiant et complétant l'arrêté du 29 décembre 1955, fixant les conditions d'application des articles 74 à 80 du code des douanes, relatifs à l'exercice de la profession de commissionnaire en douane.</li> </ul>
	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-786 du 29 mars 2001, relatif à la fixation de la liste des secteurs productifs prévue par l'article 25 de la loi n°2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<b>31</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances en date du 7 avril 2001, portant visa des modifications introduites sur le règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne.</li> </ul>
	<b>33</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-835 du 10 avril 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits agricoles ou à usage agricoles.</li> </ul>
	<b>35</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-883 du 18 avril 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits destinés au secteur de la santé.</li> </ul>
	<b>41</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-884 du 18 avril 2001, portant suspension des droits de douane dus à l'importation de certaines matières premières.</li> <li>- Décret n°2001-915 du 24 avril 2001, complétant le décret n°96-1190 du premier juillet 1996, fixant les conditions et modalités d'application des dispositions du paragraphe 7.2 du titre II des dispositions préliminaires du tarif des droits de douane à l'importation, tel que promulgué par la loi n°89-113 du 30 décembre 1989.</li> <li>- Décret n°2001-916 du 24 avril 2001, modifiant et complétant le décret n°94-1192 du 30 mai 1994, fixant la liste des équipements et les conditions de bénéfice des incitations prévues par l'article 9 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Décret n°2001-1136 du 14 mai 2001, portant répartition des crédits, ouverture de crédit complémentaires et virements d'article à article au titre de l'année 2000.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 15 mai 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à la création et au fonctionnement des bureaux d'encadrement et d'assistance fiscales.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<b>45</b>	
	<b>48</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1250 du 28 mai 2001, fixant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil national de la fiscalité.</li> </ul>
	<b>50</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1394 du 7 juin 2001, portant modification du décret n°94-814 du 11 avril 1994, relatif à la définition des petites entreprises et à la détermination de leur champ d'activité ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi des avantages auxquels elles sont éligibles.</li> <li>- Décret n°2001-1395 du 7 juin 2001, accordant à la société tunisienne d'électricité et du gaz, les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</li> </ul>
	<b>53</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1396 du 7 juin 2001, portant octroi des avantages fiscaux relatifs aux équipements prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements à la société du Djebel Djerissa.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 15 juin 2001, portant modification de l'arrêté du 27 mars 1996, tel que modifié par l'arrêté du 12 décembre 1998, fixant les taux et les modalités de perception des redevances et commissions revenant au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis au titre des émissions de titres, transactions et autres opérations boursières.</li> </ul>
	<b>58</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1530 du 25 juin 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus à l'importation de certains produits.</li> <li>- Décret n°2001-1586 du 11 juillet 2001, fixant le montant de la taxe due sur la tomate destinée à la transformation et les modalités de sa distribution entre le fonds de développement de la compétitivité dans le secteur de l'agriculture et de</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<b>61</b>	la pêche, le fonds de développement de la compétitivité industrielle et le fonds de promotion des exportations.
	<b>64</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1721 du 24 juillet 2001, fixant la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement de la commission prévue par l'article 74 du code des droits et procédures fiscaux.</li> </ul>
	<b>68</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 31 juillet 2001, fixant les documents constitutifs du rapport annuel prévu par l'article 61 du code des assurances.</li> </ul>
	<b>74</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 31 juillet 2001, portant publication des taux d'intérêts effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêts excessifs correspondants.</li> </ul>
	<b>76</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1917 du 14 août 2001, accordant à « la société Farah » les avantages fiscaux relatifs aux équipements prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</li> </ul>
	<b>77</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 8 septembre 2001, portant modification de l'arrêté du 27 août 1999, fixant le montant maximum du micro crédit, les conditions de son octroi et de son remboursement, tel que modifié par les textes subséquents et notamment l'arrêté du 14 juillet 2000.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 29 août 2001, relatif aux prestations administratives fournies par les services du ministère des finances et aux conditions de leur octroi.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2192 du 17 septembre 2001, modifiant et complétant le décret n°94-814 du 11 avril 1994, relatif à la définition des petites entreprises et à la détermination de leur champ d'activité ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi des avantages auxquels elles sont</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	78	<p>éligibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2193 du 17 septembre 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et la réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur les enroulés métalliques nécessaires à la fabrication des boîtes d'emballage de la sardine et sur les couvercles des boîtes d'emballage de la sardine.</li> </ul>
	79	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 20 septembre 2001, fixant la forme et le contenu du bordereau d'instructions au commissionnaire en douane.</li> </ul>
	83	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.</li> <li>- Décret n°2001-2417 du 8 octobre 2001, portant modification du décret n°2001-583 du 26 février 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension ou réduction de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits.</li> </ul>
	85	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2418 du 8 octobre 2001, portant modification du décret n°2001-835 du 10 avril 2001, portant suspension ou réduction des droits de douane et suspension de la taxe sur la valeur ajoutée dus sur certains produits agricoles ou à usage agricole.</li> </ul>
	90	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2432 du 16 octobre 2001, accordant à la société tunisienne d'électricité et du gaz, les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Décret n°2001-2433 du 16 octobre 2001, accordant à la société «Golf des Oasis» les avantages prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 19 octobre</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	92	<p>2001, fixant les modalités d'application des articles 26 à 26 terdecies du code des douanes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 3 novembre 2001, portant approbation du cahier des charges générales de construction, d'aménagement, d'exploitation et de fonctionnement de l'entrepôt réel.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 5 novembre 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de la profession de conseil fiscal.</li> </ul>
	93	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 12 novembre 2001, portant modification de l'article 6 de l'arrêté du ministre du plan et des finances du 22 février 1982, fixant les modalités d'application des articles 60 et 61 de la loi n°81-100 du 31 décembre 1981, portant loi de finances pour la gestion 1982.</li> </ul>
	95	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 12 novembre 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à l'importation des appareils de coulée sous-pression de métaux précieux et de leurs pièces détachées.</li> <li>- Décret n°2001-2706 du 13 novembre 2001, portant octroi du régime fiscal privilégié au titre de l'importation des produits métallurgiques.</li> </ul>
	96	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.</li> </ul>
	97	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2729 du 26 novembre 2001, modifiant le décret n°91-556 du 23 avril 1991, portant organisation du ministère des finances.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 22 novembre 2001, fixant le modèle type des conditions générales des contrats d'assurances.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	99	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 22 novembre 2001, portant approbation des normes comptables.</li> <li>- Décret n° 2001-2758 du 26 novembre 2001, accordant à la société immobilière et touristique de Tunisie – Hôtel « Africa » Tunis – les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 3 décembre 2001, fixant la forme de la demande écrite de suspension du dédouanement à l'importation des produits comportant une marque de fabrique, de commerce et de services contrefaite et les modalités de sa présentation aux services des douanes.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 3 décembre 2001, fixant la forme de la demande écrite de suspension du dédouanement à l'importation des produits comportant un dessin ou un modèle industriel contrefait et les modalités de sa présentation aux services des douanes.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 3 décembre 2001, fixant la forme de la demande écrite de suspension du dédouanement à l'importation des produits comportant un schéma de configuration de circuits intégrés copié et les modalités de sa présentation aux services des douanes.</li> </ul>
	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2802 du 6 décembre 2001, relatif à la fixation du champ et modalités d'application de l'article 58 de la loi n°2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001.</li> <li>- Décret n°2001-2803 du 6 décembre 2001, portant création d'une unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de création d'un nouveau régime de garantie des prêts accordés aux moyennes entreprises dans l'industrie et les services et fixant son organisation et les modalités</li> </ul>

MINISTERE	NUMERO	OBJET
	102	de son fonctionnement.
	103	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre des finances du 8 décembre 2001, modifiant l'arrêté du ministre du plan et des finances du 24 décembre 1982, instaurant une procédure d'établissement du manifeste des marchandises conduites et mises en douane par le système d'information douanier automatisé « SINDA ».</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 13 décembre 2001, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 31 juillet 1985, fixant le délai de dépôt en douane des déclarations en détail.</li> <li>- Arrêté du ministre des finances du 3 décembre 2001, fixant la forme de la demande écrite de suspension du dédouanement à l'importation des produits comportant une marque de fabrique, de commerce et de service contrefaite et les modalités de sa présentation aux services des douanes (rectificatif).</li> </ul>
<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-291 du 23 janvier 2001, portant nomination des membres du gouvernement.</li> </ul>
	36	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-919 du 30 avril 2001, fixant les fonctions des secrétaires d'Etat.</li> </ul>
<b>PREMIER MINISTERE</b>	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2001-1142 du 22 mai 2001, fixant le régime des frais de mission à l'étranger applicable au personnel de l'Etat, des collectivités locales des établissements publics à caractère administratif, des établissements et entreprises publics et les modalités de prise en charge des dépenses y afférents ainsi que l'octroi des avantages consentis à ce titre.</li> </ul>

MINISTERE	NUMERO	OBJET
AFF.ETRANGERES	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-390 du 6 février 2001, portant publication de la convention tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu, conclue le 8 mars 1998, entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République du Yémen.</li> </ul>
	28	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-392 du 6 février 2001, portant publication de la convention en vue d'éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu conclue le 24 février 1999 entre le gouvernement de la république Tunisienne et le gouvernement de la république Portugaise.</li> </ul>
	44	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-769 du 29 mars 2001, portant publication de l'accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, conclu entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la république Française.</li> </ul>
	53	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1179 du 22 mai 2001, portant publication de l'accord sur les transports routiers de personnes et de marchandises et de transit, conclu à Tunis, le 6 mars 1999 entre le gouvernement de la république Tunisienne et le gouvernement de la République Arabe d'Egypte.</li> </ul>
	62	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1510 du 25 juin 2001 portant publication de la convention conclue à Abou Dhabi le 23 avril 2000 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis concernant le transport aérien entre et au-delà de leur territoires respectifs.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1724 du 24 juillet 2001, portant publication de l'échange de lettres conclu, le 22 décembre 2000, entre la République Tunisienne et la Communauté européenne et relatif à la modification des protocoles agricoles prévus par l'accord d'association conclu entre la République Tunisienne et la communauté européenne.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<b>93</b>	Décret n°2001-2524 du 31 octobre 2001, portant publication de la convention de coopération culturelle conclue, à Nouak-Chott le 11 novembre 1992, entre les Etats de l'Union du Maghreb Arabe.
<b>INTERIEUR</b>	<b>15</b>	- Décret n°2001-418 du 13 février 2001, portant répartition de la réserve du fonds commun des collectivités locales.
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI</b>	<b>7</b>	- Décret n°2001-212 du 15 janvier 2001, complétant le décret n°94-2372 du 21 novembre 1994, fixant le barème d'octroi des ristournes sur la base de formation professionnelle.
<b>AGRICULTURE</b>	<b>44</b>	- Décret n°2001-1183 du 22 mai 2001, portant dissolution de l'office national de la vigne.
	<b>54</b>	- Décret n°2001-1542 du 2 juillet 2001, complétant le décret n°94-427 du 14 février 1994, portant classification des investissements et fixant les conditions et les modalités d'octroi des encouragements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.
	<b>56</b>	- Arrêté du ministre de l'agriculture du 4 juillet 2001, fixant les procédures d'octroi des autorisations aux exportateurs privés pour l'exportation de l'huile d'olive tunisienne biologique et l'huile d'olive tunisienne mise en bouteille sous la marque tunisienne dans le cadre du quota annuel accordé à la Tunisie par l'union européenne.
	<b>60</b>	- Décret n°2001-1638 du 17 juillet 2001, modifiant le décret n°82-1351 du 12 octobre 1982, fixant les conditions et les modalités d'intervention du fonds de soutien à la pêche.
		- Arrêté des ministres de l'agriculture et des finances du 19 juillet 2001, complétant l'arrêté des ministres des finances et de l'agriculture du 4 novembre 1998, fixant le montant de la subvention sur le gasoil consommé par les bateaux de pêche.

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	<b>61</b>	Décret n°2001-1706 du 24 juillet 2001, portant modification du décret n°2001-823 du 10 avril 2001, fixant la liste des redevances afférentes au débarquement des produits de la pêche et à l'utilisation du domaine et de l'outillage publics des ports de pêche.
<b>COMMERCE</b>	<b>31</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-842 du 10 avril 2001, modifiant le décret n°94-1742 du 29 août 1994 fixant les listes des produits exclus du régime de la liberté du commerce extérieur, tel que modifié par les textes subséquents et notamment le décret n°2000-1803 du 31 juillet 2000.</li> <li>- Décret n°2001-1205 du 22 mai 2001, fixant les conditions d'importation et d'exportation des instruments de mesure soumis au contrôle métrologique légal.</li> </ul>
<b>TRANSPORT</b>	<b>48</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1400 du 7 juin 2001, relatif à l'exonération des passagers et des avions sur les vols commerciaux intérieurs du paiement des redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne.</li> </ul>
	<b>79</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2001-2282 du 25 septembre 2001, complétant le décret n°2000-153 du 24 janvier 2000, fixant la liste des infractions ordinaires aux dispositions du code de la route et à ses textes d'application et les montants des amendes qui leur sont applicables, tel que modifié par le décret n°2000-752 du 13 avril 2000.</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>83</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-2419 du 8 octobre 2001, modifiant le décret n°95-744 du 24 avril 1995, portant application des articles 88 et 89 de la loi n°94-127 du 26 décembre 1994 portant loi de finances pour la gestion 1995, relatifs à la fixation des listes des matières premières et des produits nécessaires à la fabrication des équipements utilisés dans la maîtrise de l'énergie ou dans le domaine des énergies renouvelables et des équipements utilisés dans la maîtrise de l'énergie dans le domaine des énergies renouvelables.</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>45</b> <b>86</b> <b>92</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n°2001-1254 du 28 mai 2001, complétant le décret n°94-492 du 28 février 1994 portant fixation des listes des activités relevant des secteurs prévus par les articles 1, 2, 3 et 27 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Décret n°2001-2444 du 22 octobre 2001, complétant le décret n°94-492 du 28 février 1994 portant fixation des listes des activités relevant des secteurs prévus par les articles 1, 2, 3 et 27 du code d'incitation aux investissements.</li> <li>- Décret n°2001-2625 du 9 novembre 2001, complétant le décret n°94-538 du 10 mars 1994, portant encouragement des investissements des nouveaux promoteurs.</li> </ul>
<b>INDUSTRIE</b>	<b>1</b> <b>4</b> <b>5</b> <b>14</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 20 décembre 2000, portant premier renouvellement du permis d'exploitation de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Enfidhet Er Rebaïa » du gouvernement de Gabès.</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 20 décembre 2000, portant premier renouvellement du permis d'exploitation de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Jebel El Aïdoudi » du gouvernorat de Gabès.</li> <li>- Arrêtés du ministre de l'industrie du 3 janvier 2001, portant renouvellement de certains permis de recherche de substances minérales et extension de leurs périodes.</li> <li>- Décret n°2001-137 du 5 janvier 2001, portant extension de la durée de validité de la concession d'exploitation de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe n°16 dite concession de Jebel Jerissa.</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 12 février 2001, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche des hydrocarbures dit permis « Jenein Nord ».</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 12 février 2001, portant institution d'une concession d'exploitation des hydrocarbures dite concession (utique).</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 12 février 2001, portant cession totale des intérêts dans la concession d'exploitation des hydrocarbures dite concession « Sabria ».</li> </ul>
	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 27 février 2001, portant cession totale d'intérêts dans le permis de recherche des hydrocarbures dit permis « Kébili ».</li> </ul>
	24	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 27 février 2001, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « jebel Kebbouch » du gouvernorat du kef.</li> </ul>
	56	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 mars 2001, portant extension de la durée de validité de la période initiale du permis de recherche des hydrocarbures dit permis « Jorf ».</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 4 juillet 2001, portant institution d'un permis de recherche des substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe, situé au lieu dit « Jebel Lajred » du gouvernorat de Kasserine.</li> <li>- Arrêté du ministre de l'Industrie du 4 juillet 2001, portant institution d'un permis de prospection dit permis « chorbane ».</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 4 juillet 2001, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe au lieu dit « El Hammala » du gouvernorat du Kef.</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 4 juillet 2001, portant extension de la durée de la période initiale</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
	60	<p>du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Ulysse ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 4 juillet 2001, portant extension de la durée de validité du premier renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Fejaj ».</li> </ul>
	68	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 4 juillet 2001, portant institution d'une concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Chergui »</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 19 juillet 2001, portant admission du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Tataouine » au bénéfice des dispositions du code des hydrocarbures.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 août 2001, fixant les conditions d'application de l'article 112 du code des hydrocarbures relatif à l'encouragement des activités de recherche portant sur les zones d'accès difficiles ou visant des objectifs gaziers ou des objectifs géologiques profonds.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 août 2001, portant institution d'un concession d'exploitation d'hydrocarbures dite concession « Baraka ».</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 août 2001, portant autorisation de cession de permis de recherche de substances minérales du 3<sup>ème</sup> groupe aux lieux dits : « Aïn Jenane Ed Dar », « Oued El Hariga », « Griane », Koudiet El Hamra », « Sidi Naceur », « El Gourine », « Sidi Amor Bou Lehia » Koudiet Sidi Amor », « Koudiet Ed Diss » et « Henchir El Goussat » du gouvernorat du Kef</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 août 2001, portant autorisation de cession totale d'intérêts dans la concession d'exploitation des</li> </ul>

MINISTÈRE	NUMERO	OBJET
		hydrocarbures, dite concession d'exploitation « Mahres ».
	71	- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 août 2001, portant premier renouvellement du permis d'exploitation de substances minérales du 4 <sup>ème</sup> groupe, au lieu dit « Sabkhat E Adhibate » du gouvernorat de Medenine.
	74	- Arrêté du ministre de l'industrie du 15 août 2001, portant cinquième renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 5 <sup>ème</sup> groupe, au lieu dit « Nafta-Tozeur » du gouvernorat de Tozeur.
	78	- Arrêté du ministre de l'industrie du 28 août 2001, portant extension de la période de validité du deuxième renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « El jem »
	81	- Arrêté du ministre de l'industrie du 28 août 2001, portant premier renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Ras Marmour » et extension de la durée de sa validité.
	95	- Arrêté du ministre de l'industrie du 6 septembre 2001, portant deuxième renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3 <sup>ème</sup> groupe au lieu dit « Jebel Oum Edhboua » du gouvernorat du kef.
		- Arrêté du ministre de l'industrie du 19 septembre 2001, portant autorisation de cession partielle d'intérêts et extension de la superficie du permis de recherche d'hydrocarbures, dit permis « Jorf »
		- Arrêté du ministre de l'industrie du 19 septembre 2001, portant autorisation de cession partielle d'intérêts dans le permis de recherche d'hydrocarbures, dit permis « Bazma ».
		- Arrêté du ministre de l'industrie du 2 octobre 2001, portant institution de permis de recherche de substances minérales du 3 <sup>ème</sup> groupe au

<b>MINISTERE</b>	<b>NUMERO</b>	<b>OBJET</b>
	<b>103</b>	<p>gouvernorat du Kef.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 22 novembre 2001, portant institution d'un permis de prospection d'hydrocarbures dit permis « Jelma »</li> <li>- Arrêté du ministre de l'industrie du 19 décembre 2001, portant autorisation de cession totale d'intérêts dans la concession d'exploitation d'hydrocarbures, dite concession d'exploitation « Ezzaouia ».</li> </ul>

